LETTRE D'INFORMATION #26

Édition Spéciale FIP Réseau Entreprendre®

LE MOT DES GÉRANTS

Chers investisseurs,

L'économie mondiale fait face à de nombreuses incertitudes notamment au regard des tensions commerciales et inflationnistes, ainsi qu'une incertitude politique accrue liée aux politiques économiques mondiales. Dans ce contexte où les différends commerciaux se traduisent par des droits de douane élevés et une fragmentation de l'économie mondiale, les prévisions de croissance mondiale ont été revues à la baisse à 2,9% en 2025 après une croissance robuste de 3,2% en 2024.
Cette incertitude sur la situation géopolitique et les politiques économiques, couplées à un marché de l'emploi qui se fragilise pèsent sur l'investissement des entreprises et les dépenses des ménages.
Dans la zone euro, l'accroissement en vue des dépenses militaires en Europe et le soutien budgétaire important en Allemagne redonneront un élan à la croissance en 2025 et 2026.
Les perspectives de croissance pourraient s'améliorer si les pays assouplissent l'orientation de leur politique commerciale et forgent de nouveaux accords commerciaux mutuellement avantageux.

Dans ce contexte, Generis Capital Partners maintient une politique d'investissement conservatrice et privilégie les opportunités d'investissement dans des secteurs résilients et/ou régaliens tels que l'éducation, la formation, l'industrie (notamment l'aéronautique et la défense), la santé, l'informatique et le conseil aux entreprises.

Au cours des derniers mois, Generis Capital Partners a cédé ses positions dans les sociétés **Qwetch,** fabricant de contenants alimentaires réutilisables, **iRaiser,** plateforme de collecte de fonds pour les organisations à but non lucratif en Europe et **Sophie Lebreuilly,** réseau de boulangeries artisanales.

Vous trouverez dans cette lettre d'information : des informations sur les investissements et les cessions les plus récents, des précisions sur la vie des fonds ainsi que leurs dernières valeurs liquidatives. Enfin, Generis Capital Partners abordera, dans ce numéro, le secteur de l'infogérance, secteur en constante évolution et en pleine croissance.

Veuillez croire, chers investisseurs, que nous restons engagés à vous apporter la meilleure performance.

L'équipe de gestion de Generis Capital Partners

GENERIS CAPITAL PARTNERS
18 rue de la Pépinière 75008 Paris
T : +33 (0) 1 49 26 03 10 F : +33 (0) 1 49 26 03 31
contact@generiscapital.com
www.generiscapital.com
N° d'agrément AMF : GP 08000042
RCS : 505 376 426

Generis Capital Partners

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET SECTEURS D'INTERVENTION

Notre stratégie d'investissement repose sur 3 grands piliers :

- **le financement des PME régionales cotées ou non cotées,**
- **le prêt obligataire pour les PME innovantes,**
- **la prise en compte de la durabilité des investissements.**

Nous attirons votre attention sur le fait que **les fonds ne sont pas des fonds à capital garanti et qu'ils présentent un risque de perte en capital.** En outre, comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et les autres rémunérations associées ne sont pas garantis et sont liés à la bonne santé financière des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous investissons principalement dans des sociétés qui sont arrivées à un premier stade de maturité et qui recherchent des fonds pour accélérer leur croissance.

LES DERNIÈRES CESSIONS RÉALISÉES

QWETCH

- **Activité :** Concepteur, producteur et distributeur de contenants alimentaires isothermes nomades
- **Secteur :** Biens de consommation
- **Siège :** Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe, Bourgogne-Franche-Comté
- **Thèse d'investissement :** Développement de produits durables, sur un marché en forte expansion porté par les réglementations antiplastique
- **Acheteur :** Management

IRAISER

- **Activité :** Plateforme de collecte de dons en ligne pour les organisations à but non lucratif
- **Secteur :** Fintech
- **Siège :** Saint-Sébastien sur Loire, Pays de la Loire
- **Thèse d'investissement :** Digitalisation de la collecte de dons
- **Acheteur :** Leetchi

SOPHIE LEBREUILLY

- **Activité :** Réseau de boulangeries en propre et en franchise
- **Secteur :** Agro-alimentaire
- **Siège :** Etaples, Hauts-de-France
- **Thèse d'investissement :** Expansion d'une enseigne de boulangeries artisanales premium au positionnement familial et territorial affirmé
- **Acheteur :** Fonds d'investissement

LES DERNIERS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

ODYSSEE TECHNOLOGIES

- **Activité :** Groupe industriel spécialisé dans la production de pièces de mécanique de précision pour les secteurs de l'aéronautique, la défense, le spatial, l'énergie et l'industrie
- **Secteur :** Industrie
- **Type d'investissement :** Actions cotées
- **Siège :** Nods, Franche-Comté
- **Thèse d'investissement :** Technologie de pointe sur des marchés clés
- **Utilisation du financement :** Investissements industriels et croissance externe
- **Autre fonds présent au capital :** na

NOBLET

- **Activité :** Location de matériel de travaux publics éco-responsables avec chauffeur
- **Secteur :** Travaux publics
- **Type d'investissement :** Actions ordinaires et obligations convertibles en actions (OCA)
- **Siège :** Rennes, Bretagne
- **Thèse d'investissement :** Décarbonisation des véhicules et matériels de travaux publics
- **Utilisation du financement :** Croissance externe
- **Autre fonds présent au capital :** na

PM STUDIO

- **Activité :** agence de conseil en image et de création d'objets promotionnels et de packaging sur-mesure pour les acteurs du luxe
- **Secteur :** Packaging
- **Type d'investissement :** Obligations échangeables en actions (OEA)
- **Siège :** Paris, Ile-de-France
- **Thèse d'investissement :** Innovation et durabilité des articles promotionnels et de packaging
- **Utilisation du financement :** Investissements dans l'innovation, le digital et croissance externe
- **Autres fonds présents au capital :** Andera Partners, CEIDF Capital Investissement

FIP Entreprendre Grand Ouest 2015

FIP ENTREPRENDRE GRAND OUEST 2015

Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Grand Ouest 2015 a été liquidé en date du 3 avril 2025 suite à la cession de l'ensemble de ses sociétés en portefeuille. Une dernière distribution sera réalisée aux porteurs de parts de ce fonds le 8 juillet 2025.

Code ISIN	FR0012559912
Année de constitution	2015
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	3 avril 2025
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€248,92
Distribution cumulée au 31 mars 2025	€806 (1)
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 5,5%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 91,8%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 28,6%

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 44 euros en mars 2021, une seconde distribution de 169 euros en mars 2022, une troisième distribution de 417 euros en septembre 2022, une quatrième distribution de 26 euros en avril 2024 et une cinquième distribution de 150 euros en septembre 2024.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Centre, Pays de la Loire et Bretagne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

FIP Entreprendre Ouest 2016

FIP ENTREPRENDRE OUEST 2016

Stratégie d'investissement

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Centre, Pays de la Loire et Bretagne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Le FIP Entreprendre Ouest 2016 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2019 et a été mis en liquidation le 15 novembre 2024.

Code ISIN	FR0013121084
Année de constitution	2016
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2026
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€104,57
Distribution cumulée au 31 mars 2025	€1 100 (1)
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 20,50%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 119%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 46,9%

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 292 euros en septembre 2022, une seconde distribution de 166 euros en décembre 2022, une troisième distribution de 202 euros en mars 2024, une quatrième distribution de 110 euros en octobre 2024 et une cinquième distribution de 330 euros dont 100 euros de plus-value soumis aux prélèvements sociaux de 17,20%.

FIP Entreprendre Grand Est 2017

FIP ENTREPRENDRE GRAND EST 2017

Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Grand Est 2017 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2020 et a été mis en pré-liquidation le 1er avril 2022.

Code ISIN	FR0013245099
Année de constitution	2017
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2027
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€321,47
Distribution cumulée au 31 mars 2025	€516 (1)
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	-16,3%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 52,3%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 2,1%

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 200 euros en avril 2023, une seconde distribution de 100 euros en mars 2024, une troisième distribution de 70 euros en octobre 2024 et une quatrième distribution de 146 euros en février 2025.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Alsace Lorraine Champagne, de Bourgogne Franche-Comté, des Hauts de France et d'Ile de France, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP Entreprendre Grand Est 2017 :

Nous vous informons que, conformément à l'article 8 du règlement du fonds, la durée de vie réglementaire du fonds a été **prorogée jusqu'au 31 décembre 2026,** dans l'attente de la finalisation du processus de cession de deux sociétés en portefeuille.

FIP Entreprendre Est 2018

FIP ENTREPRENDRE EST 2018

Stratégie d'investissement

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Alsace Lorraine Champagne, de Bourgogne Franche-Comté, des Hauts de France et d'Ile de France, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Le FIP Entreprendre Est 2018 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2021 et a été mis en pré-liquidation le 1er octobre 2023.

Code ISIN	FR0013349586
Année de constitution	2018
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2028
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€727,09
Distribution cumulée au 31 mars 2025	€220 (1)
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 5,3%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 15,5%

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 200 euros en avril 2023, une seconde distribution de 100 euros en mars 2024, une troisième distribution de 70 euros en octobre 2024 et une quatrième distribution de 146 euros en février 2025.

Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP Entreprendre Est 2018 :

Nous vous informons que, conformément à l'article 8 du règlement du fonds, la durée de vie réglementaire du fonds a été **prorogée jusqu'au 31 décembre 2026,** dans l'attente de la finalisation du processus de cession de deux sociétés en portefeuille.

FIP France Entreprendre 2019

FIP France ENTREPRENDRE 2019

Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2019 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2022 et a été mis en pré-liquidation le 1er octobre 2024.

Code ISIN	FR0013429370
Année de constitution	2019
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2029
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€657,92
Distribution cumulée au 31 mars 2025	€200 (1)
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 14,2%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 4,6%

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 200 euros en février 2025.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

FIP France Entreprendre 2020

FIP France ENTREPRENDRE 2020

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2020 a terminé sa période d'investissement le 31 décembre 2023 et sera mis en pré-liquidation le 1er octobre 2025.

Code ISIN	FR0013524352
Année de constitution	2020
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	30 juin 2031
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€843,40
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 15,7%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 8,8%

Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP France Entreprendre 2020 :

Nous vous rappelons que le FIP France Entreprendre 2020 doit préparer et organiser la cession de ses actifs pendant une période appelée **pré-liquidation qui débutera le 1er octobre 2025.** Au cours de la période de pré-liquidation, le FIP France Entreprendre 2020 bénéficie de modalités particulières de fonctionnement et, notamment :

- Le fonds n'est plus tenu de respecter le quota d'investissement de 90% défini à l'article L214-41 du code monétaire et financier ;
- **Les rachats ne seront plus possibles à compter du 1er octobre 2025** même en cas de force majeure (licenciement, invalidité, décès conformément au règlement du fonds)

FIP France Entreprendre 2021

FIP France ENTREPRENDRE 2021

Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2021 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2024.

Code ISIN	FR0014003WY2
Année de constitution	2021
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2031
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€956
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 4,4%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 23,4%

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

FIP France Entreprendre 2022

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2022 s'étend jusqu'au 30 juin 2025. Au 31 mars 2025, le fonds est investi à hauteur de 71,45% en titres éligibles.

Code ISIN	FR0014009AE7
Année de constitution	2022
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2032
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€1 232,73
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 23,3%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 59,1%

Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais de fonctionnement du fonds pèsent sur la valeur de l'actif.

FIP France Entreprendre 2023

Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2023 s'étend jusqu'au 30 juin 2026. Au 31 mars 2025, le fonds est investi à hauteur de 45,18% en titres éligibles.

Code ISIN	FR001400G6M9
Année de constitution	2023
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2033
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 31 mars 2025	€1 047,81
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 4,8%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 35,2%

Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais de fonctionnement du fonds pèsent sur la valeur de l'actif.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

FIP France Entreprendre 2024

Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2024 s'étend jusqu'au 30 juin 2027. Au 31 mars 2025, le fonds est investi à hauteur de 8,43% en titres éligibles.

Code ISIN	FR001400OU44
Année de constitution	2024
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2034
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative au 30 septembre 2024	€999,15
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 0,1%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 28,9%

Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais de fonctionnement du fonds pèsent sur la valeur de l'actif.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION

Tableau des VL et des frais

Somme de la valeur liquidative et des distributions d'une part, ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en euros ; Frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée), à la fin de chaque exercice

Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés		FIP Entreprendre Grand Ouest 2015	FIP Entreprendre Ouest 2016	FIP Entreprendre Grand Est 2017	FIP Entreprendre Est 2018	FIP France Entreprendre 2019
Année de création		2015	2016	2017	2018	2019
2016	VL + distribution	€ 982,37				
	Montant des frais	€ 19,69				
2017	VL + distribution	€ 974,83	€ 957,05			
	Montant des frais	€ 62,67	€ 33,09			
2018	VL + distribution	€ 948,68	€ 937,77	€ 982,81		
	Montant des frais	€ 102,23	€ 75,48	€ 13,91		
2019	VL + distribution	€ 953,18	€ 1.011,30	€ 999,43	€ 971,55	
	Montant des frais	€ 142,51	€ 114,99	€ 38,96	€ 24,91	
2020	VL + distribution	€ 960,08	€ 1.045,23	€ 979,23	€ 907,73	€ 969,40
	Montant des frais	€ 187,6	€ 155,58	€ 68,08	€ 33,56	€ 26,75
2021	VL + distribution	€ 1.150,00	€ 1.150,00	€ 1.147,97	€ 1.007,95	€ 1.044,80
	Montant des frais	€ 230,23	€ 194,71	€ 97,64	€ 91,08	€ 65,27
2022	VL + distribution	€ 1.087,07	€ 1.206,69	€ 1.130,67	€ 1.128,09	€ 1.101,02
	Montant des frais	€ 274,02	€ 247,02	€ 133,80	€ 97,09	€ 95,30
2023	VL + distribution	€ 1.027,22	€ 1.150,00	€ 1.062,24	€ 1.207,66	€ 1.174,43
	Montant des frais	€ 337,69	€ 318,76	€ 184,04	€ 156,50	€ 127,04
2024	VL + distribution	€ 1.053,08	€ 1.233,70	€ 894,26	€ 989,93	€ 929,61
	Montant des frais	€ 378,95	€ 364,10	€ 214,41	€ 161,59	€ 160,55
2025	VL + distribution (1)	€ 1.054,92	€1.024,57	€ 837,47	€ 947,09	€ 857,92
	Montant des frais	€ 404,24	€ 404,50	€ 243,21	€ 161,59 (2)	€ 160,75 (2)

Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés		FIP France Entreprendre 2020	FIP France Entreprendre 2021	FIP France Entreprendre 2022	FIP France Entreprendre 2023	FIP France Entreprendre 2024
Année de création		2020	2021	2022	2023	2024
2021	VL + distribution	€ 1.032,08				
	Montant des frais	€ 25,48				
2022	VL + distribution	€ 996,31	€ 957,61			
	Montant des frais	€ 57,70	€ 26,86			
2023	VL + distribution	€ 1.024,23	€ 1.001,04	€ 997,15		
	Montant des frais	€ 88,85	€ 57,53	€ 9,45		
2024	VL + distribution	€ 909,19	€ 911,39	€ 1.131,11	€ 1.005,28	
	Montant des frais	€ 120,56	€ 87,75	€ 39,48	€ 24,59	
2025	VL + distribution (1)	€ 843,40	€ 956	€ 1.232,73	€ 1.047,81	€ 999,15
	Montant des frais	€120,59 (2)	€87,85 (2)	€ 78,34	€24,59 (2)	€ 8,65

(1) Valeurs liquidatives certifiées au 31 mars 2025 / (2) Montant des frais au 30 septembre 2024 - Prochain exercice comptable clos le 30 septembre 2025

Avertissement : Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts. Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;

- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;

- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

LE MARCHÉ DE L'INFOGÉRANCE

A. Qu'est-ce que l'infogérance ?

L'infogérance, terme issu de la contraction de "informatique" et "gérance", désigne l'externalisation partielle ou totale de la gestion du système d'information d'une organisation à un prestataire spécialisé. Elle peut couvrir un large spectre de services : maintenance, supervision des infrastructures, gestion des postes de travail, hébergement, sécurité, support utilisateurs ou encore gestion des applications métiers.

Ce modèle permet aux entreprises de se recentrer sur leur cœur de métier tout en bénéficiant de compétences techniques avancées et d'une plus grande flexibilité dans la gestion de leurs ressources informatiques. L'infogérance est également devenue un moyen pour les entreprises de garantir la continuité de leurs opérations, d'optimiser leurs coûts IT et de sécuriser leurs données sensibles. Dans un contexte où les exigences réglementaires se renforcent (RGPD, NIS2, DORA...), les dirigeants cherchent des partenaires capables d'assurer un haut niveau de conformité et de disponibilité des systèmes d'information.

L'infogérance est ainsi passée d'un rôle d'appoint à un rôle stratégique dans l'organisation des systèmes d'information. Elle est aujourd'hui perçue non plus comme un simple levier de réduction des coûts mais comme un vecteur de transformation, de sécurisation et de création de valeur. Elle constitue un levier essentiel de performance et de résilience pour les entreprises de toutes tailles.

B. Le marché de l'infogérance au travail

1. Un marché en croissance

Apparue dans les années 1980 avec l'externalisation des premiers services informatiques, l'infogérance s'est largement développée, portée par la numérisation, la transformation numérique, l'essor du cloud *computing* et les exigences croissantes en matière de cybersécurité.

Aujourd'hui, l'infogérance représente un marché mondial de plus de 744,6 milliards de dollars, avec une croissance annuelle moyenne estimée à plus de 8% de 2025 à 2030 selon Grand View Research. Cette croissance est portée par plusieurs tendances de fond : la migration vers le cloud, la complexité croissante des infrastructures IT hybrides, les enjeux de cybersécurité, ainsi que la recherche de performance et d'agilité. Le développement de l'intelligence artificielle, du *machine learning* et de l'automatisation crée également de nouvelles opportunités pour les prestataires d'infogérance, notamment dans la gestion prédictive des incidents ou l'optimisation des flux de données.

En Europe, le marché se structure rapidement. Si le Royaume-Uni et l'Allemagne restent les leaders historiques, la France est aujourd'hui en fort développement, avec une croissance estimée entre 6% et 8% par an. Cette progression est notamment soutenue par une digitalisation des processus métiers, des réglementations plus strictes en matière

de cybersécurité et de protection des données, comme le RGPD ou la directive européenne NIS2, qui poussent les entreprises à se doter d'infrastructures robustes, souvent gérées par des prestataires spécialisés. Selon une étude de PAC-CXP Group, plus de 70% des entreprises françaises ont désormais recours à au moins une forme d'infogérance. Par ailleurs, les aides à la transformation numérique des PME, proposées notamment via le plan France Relance, ont contribué à démocratiser l'accès à l'infogérance pour les structures de taille intermédiaire.

L'infogérance séduit de plus en plus d'entreprises car elle permet de maîtriser les coûts tout en accédant à des compétences pointues. Les PME qui externalisent leur informatique réduisent leurs dépenses de 20 à 30% en moyenne par an. Le marché est également tiré par une logique de rationalisation : face à la pénurie de talents dans le domaine de l'informatique et à l'inflation des salaires, les entreprises cherchent à externaliser certaines fonctions techniques pour mieux maîtriser leurs coûts et se recentrer sur leur valeur ajoutée.

2. Un marché porté par différents acteurs

Pour structurer efficacement leur démarche, les entreprises s'appuient sur deux types d'acteurs : d'une part, les cabinets de conseil technologique qui les accompagnent dans la définition de leur stratégie d'externalisation, l'alignement avec leurs enjeux métier et la gouvernance des prestataires ; d'autre part, les opérateurs d'infogérance qui assurent l'exécution des services au quotidien. Ils interviennent selon différents modèles : contrat forfaitaire, centre de services, infogérance déléguée ou infogérance globale. Certains proposent aussi des plateformes intégrées incluant supervision, cybersécurité, support utilisateur et automatisation.

Le marché est dominé par de grands groupes internationaux, souvent américains ou européens, qui déploient leurs services à l'échelle mondiale. Parmi les principaux acteurs, on retrouve :

- **IBM :** pionnier du secteur, la société américaine IBM propose des solutions complètes d'infogérance, notamment via IBM Consulting et sa division cloud hybride.
- **Accenture :** avec une forte présence en Europe, Accenture accompagne la transformation digitale des entreprises à travers des offres d'outsourcing technologique.
- **Capgemini :** groupe français présent dans plus de 50 pays, Capgemini fournit des services d'infogérance allant de l'exploitation à la cybersécurité.
- **Atos :** autre acteur français, Atos se distingue par son expertise dans l'infogérance de systèmes critiques et ses capacités en cloud souverain.
- **NTT Data :** acteur japonais en forte croissance, NTT Data développe une offre globale d'infogérance, en particulier sur les infrastructures cloud et les environnements SAP (« System Analysis Program »).

À côté de ces géants, de nombreux acteurs de taille intermédiaire ou locaux se positionnent sur des segments spécifiques (TPE/PME, cloud, cybersécurité, helpdesk), renforçant la diversité et la richesse de l'écosystème d'infogérance. Cette variété d'offres permet aux entreprises de choisir un partenaire adapté à leur taille, leur secteur d'activité et leur niveau de maturité numérique.

3. Les dernières opérations de levées de fonds dans le domaine

En avril 2024, **CoreWeave,** un fournisseur américain d'infrastructure cloud spécialisé dans les charges de travail intensives telles que l'intelligence artificielle et le rendu graphique, a levé 1,1 milliard de dollars (après une levée de 642 millions de dollars en décembre 2023) lors d'un tour de financement mené par Coatue, un fonds d'investissement américain. Cette levée de fonds permettra à CoreWeave de renforcer sa position sur le marché et d'étendre son offre aux entreprises cherchant à optimiser leur infrastructure cloud et à tirer parti des technologies émergentes.

Dans une autre dynamique, **NinjaOne,** une entreprise américaine spécialisée dans la gestion des terminaux et la sécurité informatique, a levé 500 millions de dollars en février 2024. Ce tour, mené par Iconiq Growth, un fonds américain de capital-innovation, valorise l'entreprise à 1,9 milliard de dollars. Avec une croissance de plus de 70% de ses revenus récurrents, NinjaOne est bien positionnée pour capitaliser sur les besoins croissants des entreprises en matière de gestion centralisée et de sécurité de leurs systèmes informatiques.

En France, la startup française **Hivenet,** spécialisée dans le cloud distribué, a levé 12 millions d'euros en mars 2024. Ce financement, mené par SC Ventures, permettra à Hivenet de poursuivre son développement à l'international et de perfectionner ses technologies afin de répondre aux exigences croissantes des entreprises en matière de gestion décentralisée des infrastructures IT.

4. Les enjeux de demain

a. Renforcer la cybersécurité dans un contexte de menaces croissantes

La multiplication des cyberattaques – ransomwares, intrusions, vols de données – impose un niveau de sécurité sans précédent. Les prestataires d'infogérance doivent désormais intégrer une logique de cybersécurité « by design », avec des dispositifs de surveillance proactive, de réponse rapide aux incidents et de sensibilisation renforcée des utilisateurs. Ce besoin de protection ne concerne plus seulement les grands groupes : les PME sont désormais des cibles fréquentes, car souvent moins bien protégées. À ce titre, les prestataires doivent être capables d'adapter leur offre selon la taille et la maturité numérique de leurs clients, tout en respectant les cadres réglementaires (RGPD, NIS2). D'après une étude d'IBM, le coût moyen d'une violation de données s'élève désormais à 4,45 millions de dollars dans le monde, ce qui justifie des investissements accrus dans des sociétés d'infogérance spécialisées en sécurité.

b. Faire face à la pénurie d'experts dans le domaine de l'informatique

Le marché de l'infogérance est directement impacté par la rareté des compétences techniques disponibles. Ingénieurs cloud, experts cybersécurité, administrateurs systèmes : ces profils sont à la fois rares et très convoités. **Les prestataires doivent donc redoubler d'efforts pour recruter, former et fidéliser leurs collaborateurs.** Cette tension pousse les entreprises à externaliser davantage pour compenser leurs propres lacunes en interne. Mais elle oblige aussi les infogérants à développer des modèles hybrides (combinaison de systèmes sur site et des solutions cloud) ou *nearshore* (recours à des prestataires de pays voisins) pour maintenir leur compétitivité, tout en garantissant un niveau de qualité constant. Ce défi structurel conditionne la capacité du secteur à absorber la demande croissante et à monter en gamme.

c. Anticiper les besoins liés à l'IA

L'intégration de l'intelligence artificielle dans les systèmes d'information transforme les attentes des entreprises vis-à-vis de leurs prestataires. Automatisation des tâches répétitives, supervision prédictive des infrastructures, optimisation des flux de données : les outils d'IA permettent aux infogérants de gagner en efficacité et de proposer des services à plus forte valeur ajoutée. Cependant, cela implique **une adaptation technique continue, une montée en compétence des équipes, et une réflexion éthique sur l'usage de ces technologies.** L'IA pose également de nouveaux enjeux de responsabilité : qui est responsable en cas d'erreur d'un système automatisé ? Les prestataires devront donc conjuguer performance technologique et maîtrise des risques pour conserver la confiance de leurs clients.

d. Anticiper les besoins liés à l'IA

En 2024, Generis Capital a investi dans la société **Provectio, un acteur français de référence dans le domaine de l'infogérance à destination des PME.** Créée en 2004 et basée à Rennes, Provectio accompagne aujourd'hui plus de 500 entreprises dans la gestion de leur système d'information. Ses offres couvrent un spectre large de services : infogérance, cybersécurité, solutions cloud et maintenance informatique.

Historiquement positionnée sur l'externalisation des infrastructures IT, Provectio a progressivement élargi son champ d'intervention pour répondre aux nouveaux enjeux technologiques et sécuritaires des entreprises. Elle se distingue par une approche complète et personnalisée, reposant sur un haut niveau de réactivité, une proximité clients forte et des compétences techniques spécialisées, en particulier dans la sécurisation des systèmes et la continuité d'activité.

En 2022, Generis Capital a investi dans la société **Watsoft,** société basée à Bordeaux qui fournit des solutions logicielles de cybersécurité à des PME par l'intermédiaire d'acteurs d'infogérance.

Generis Capital Partners

GENERIS CAPITAL PARTNERS
18 rue de la Pépinière 75008 Paris
T : +33 (0) 1 49 26 03 10 F : +33 (0) 1 49 26 03 31
contact@generiscapital.com
www.generiscapital.com
N° d'agrément AMF : GP 08000042
RCS : 505 376 426

Avertissement : Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document sont basées sur notre appréciation à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Ces informations ne peuvent être garanties et n'ont pas été certifiées par l'Autorité des Marchés Financiers ni par nos commissaires aux comptes. Elles ne sauraient constituer un engagement de Generis Capital Partners SAS. En conséquence, Generis Capital Partners SAS ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable de Generis Capital Partners SAS.